



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des systèmes d'information documentaire, session 2023

N° F2A41IGE110

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des systèmes d'information documentaire, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BARRY Mamadou Bassirou, ingénieur d'études de classe normale, président, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame CLOUET Céline, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Versailles Saint-Quentin, Montigny-le-Bretonneux.

Madame GONO Aurélie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Jeunes handicapés et les enseignements adaptés, Suresnes.

Monsieur STEPHAN Christophe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Paris.

Monsieur BURTE Cyril, conservateur des bibliothèques, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame LE BARS Sophie, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Fait à Paris, le 26/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON